

**REPUBLIQUE FRANCAISE****DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES
MENAGERES**

Séance du 30 Juillet 2020

Question n°1

Appel nominal et installation des conseillers syndicaux

L'an deux mille vingt, le **30 Juillet** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SMICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 21 Juillet 2020.

En raison de la situation sanitaire actuelle, le quorum est fixé à 1/3 des membres.

25 délégués titulaires sur 29 étaient présents et 3 étaient représentés formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etai~~ent~~ent présents : Eric BOILLETOT, François BRESSON, Patrick CARDOT, Benoît CORNU, Michel GALMICHE, Maryse GARNICHET, Yves TESTON, Maxime BELTZUNG, Sonia BISCHOFF, Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Manon FURTER, Denis KUNTZMANN, Henri STASCHE, Hervé UHLEN, Jean-Luc ANDERHUEBER, Jacky CHIPAUX, Patrick DEMOUGE, Arnaud DOYEN, Alain FESSLER, Serge MARLOT, Patrick MIESCH, Eric PARROT, Jean-Louis SALORT, Elisabeth WILLEMANN.

Etai~~ent~~ent représentés : Jean-Baptiste REMOND pour Gilles GROSJEAN, Numa LECOSSOIS pour Luc SENGLER, Jacqueline UHLEN pour Jean-Marie BERLINGER

Etai~~t~~ Excusée : Nathalie CASTELEIN

Secrétaire de séance : Eric PARROT

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	28

Vote		
Pour	Contre	Abstention
28	0	0

Date de Convocation : 21 Juillet 2020

Date d'affichage : 14 Août 2020

DELIBERATION

Vu la loi n°2020-390 du 23 Mars 2020,

Vu la loi n°2020-760 du 22 Juin 2020 et notamment l'article 3,

Suite au renouvellement des conseils municipaux et des conseils des Communautés de Communes, Monsieur le Président Patrick MIESCH, Président sortant, après avoir effectué l'appel nominal des délégués, procède à l'installation du nouveau Comité Syndical.

Il est rappelé que l'arrêté préfectoral portant statut du S(M)ICTOM de la Zone Sous-Vosgienne fixe en son article 4, la composition du comité syndical, en répartissant comme suit les délégués élus par les assemblées délibérantes respectives des EPCI membres du syndicat :

- 1 représentant par tranche (entamée) de 1500 habitants par communauté de communes
+ 1 suppléant.

Au 1^{er} janvier 2020, la population légale totale de chaque Communauté de Communes est la suivante :

- Communauté de Communes de Rahin et Chérimont : 12 161 habitants,
- Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach : 12 771 habitants,
- Communauté de Communes des Vosges du Sud : 15 781 habitants.

Ainsi, le nombre de délégués par Communautés de Communes est le suivant :

- Communauté de Communes de Rahin et Chérimont CCRC (9 communes) = soit 9 titulaires et 9 suppléants,
- Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et de Soultzbach (13 communes) : soit 9 titulaires et 9 suppléants
- Communauté de Communes des Vosges du Sud (22 communes) : soit 11 titulaires et 11 suppléants.

Les membres désignés sont les suivants :

Communauté de Communes de Rahin et Chérimont :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
BOILLETOT Eric	DURUPT Roland
BRESSON François	FRANCOIS Karine
CARDOT Patrick	SCHIESSEL Vincent
CORNU Benoît	RABBE Marie-Josèphe
GALMICHE Michel	MEUNIER Daniel
GARNICHET Maryse	DEVILLERS Christophe
GROSJEAN Gilles	REMOND Jean-Baptiste
SEGLER Luc	LECOSSOIS Numa
TESTON Yves	SEGUIN Thierry

Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Sultzbach :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
EHRET Emile	LERCH Marc
BELTZUNG Maxime	TROMMENSCHLAGER Florence
KUNTZMANN Denis	BISCHOFF Jean-Luc
BERLINGER Jean-Marie	UHLIN Jacqueline
STASCHE Henri	BINDLER Eric
COURTOIS Maurice	SEREIN Dominique
BISCHOFF Sonia	FREITAG Claire
FURTER Manon	WEISS Jean-Julien
UHLIN Hervé	HIRTH Bernard

Communauté de Communes des Vosges du Sud :

Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
ANDERHUEBER Jean-Luc	BRINGARD Jean-Pierre
MIESCH Patrick	ZIEGLER Arnaud
PARROT Eric	SIMONIN Guillaume
SALORT Jean-Louis	JACQUEY Marc
DOYEN Arnaud	LESOU Chantal

Envoyé en préfecture le 05/08/2020

Reçu en préfecture le 05/08/2020

Affiché le 11/08/2020



ID : 090-200075133-20200730-01_30072020-DE

MARLOT Serge	FENDELEUR Angélique
FESSLER Alain	GENEVOIS Jeannine
CHIPAUX Jacky	MICLO Guy
WILLEMMAIN Elisabeth	CODDET Christian
DEMOUGE Patrick	CONILH-NOBLAT Céline
CASTELEIN Nathalie	CANAL Fabien

Les trois entités membres du SMCTOM de la Zone Sous-Vosgienne se trouvent ainsi représentées au sein du comité syndical désormais installé et composé, conformément aux statuts, de vingt-neuf membres titulaires et vingt-neuf membres suppléants

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Président,
Patrick MIESCH



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du
et de la publication le 11 Août 2020

05 Août 2020